

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 22 mars 2023

4. Crédit d'engagement de CHF 78'621.- TTC pour l'achat d'une scène mobile – Décompte final : information (A. Louis)

Introduction

Le Conseil général, dans sa séance du 17 juin 2020, avait approuvé un crédit d'engagement d'un montant de CHF 78'621.- TTC pour l'achat d'une scène mobile.

Décompte final

L'ensemble des coûts (installation, formation, livraison) se monte à CHF 79'029.40 TTC soit 0.51 % (CHF 408.40 TTC) de plus qu'initialement prévu.

Conclusion

Le Conseil général est ainsi informé que le crédit d'engagement à disposition, d'un montant de CHF 78'621.- TTC, accuse un dépassement de CHF 408.40 TTC de la compétence du Conseil municipal, selon l'article 5, chiffre 6 de l'Ordonnance d'organisation. Ce dépassement a été accepté par l'Exécutif communal dans sa séance du 23 janvier 2023.

CONSEIL MUNICIPAL